

Cette fiche doit être renvoyée à la coordinatrice éditoriale des PUNC : [punc.coordination@unc.nc](mailto:punc.coordination@unc.nc)

Tout projet d'édition est soumis à l'approbation de la commission éditoriale des PUNC.

Elle permettra également d'enregistrer votre projet et d'en évaluer le coût après établissement d'un ou de plusieurs devis<sup>1</sup>.

Titre (prévisionnel ou définitif) :

Noms des auteurs :

Noms du/des éditeur(s) scientifique(s)

Composante garante du projet :

Table des matières (prévisionnelle ou définitive) :

Synopsis du projet :

Nombre indicatif de signes (espaces compris) et d'illustrations si nécessaires (noir et blanc et couleur) :

Nombre de tableaux :

Format souhaité (si arrêté) :

Édition numérique

Édition papier

Chiffre de tirage souhaité :

---

<sup>1</sup> Un projet éditorial peut être accompagné du dépôt concomitant d'un manuscrit abouti ou non. Dans le second cas, après acceptation du projet par la commission éditoriale, les PUNC établissent une convention d'édition et fournissent un devis estimatif. Il est alors possible de demander des aides financières et d'affecter au projet un plan de financement. Les responsables de la publication disposent alors de X ans (à déterminer avec le comité éditorial) après signature de la convention pour soumettre à la commission éditoriale le manuscrit dans une version conforme aux normes bibliographiques et aux recommandations techniques des PUNC. Le manuscrit entre alors dans le circuit d'expertise prévu par les statuts des PUC. **Si toutes les modalités de publication ne sont pas encore arrêtées, nous pouvons vous conseiller.**

Type de publication<sup>2</sup> :

- monographie
- actes de colloque / rencontres et séminaires
- mélanges et hommages
- outils et usuels
- manuel pédagogique
- publication de thèse
- périodique

Public visé :

Niveau et modalité de l'expertise scientifique :

Renseignements complémentaires en rapport avec la politique éditoriale des Punc :

- le projet met-il en valeur des recherches menées à l'UNC ?
- le projet met-il en valeur une composante de l'UNC ?
- (...) un projet auquel participe l'UNC ?
- (...) un projet lié à un des réseaux auquel contribue l'UNC (Cresica, Piurn, etc.) ?
- a-t-il un intérêt local ?
- a-t-il un intérêt régional ?
- s'agit-il d'une coédition ou d'un partenariat susceptible de mettre en valeur l'UNC ?

Quels sont les principaux arguments autres pour la prise en charge du projet par les Punc ? :

Responsabilités éditoriales des Punc dans le projet :

- conception de la maquette     vérification des normes bibliographiques
- correction préparation     suivi d'édition et de fabrication     mise en ligne

2 Chaque type de publication est logiquement en rapport avec des modalités conseillées d'édition qui sont répertoriés dans les référentiels des PUNC.

Dispositif de diffusion numérique ou papier souhaité<sup>3</sup> :

Aspect financier du projet :

Prise en charge financière souhaitée par les Punc :

en partie  en totalité

Cofinancement (détailler son montant, son origine et ses conditions) :

Calendrier

Quand souhaitez-vous la sortie de l'ouvrage :

Quels sont vos impératifs concernant cette sortie (correspondance avec d'autres types d'événements, de salons, de colloques ou autres) :

---

<sup>3</sup> Si vous avez besoin d'aide dans la recherche de financement, les PUNC peuvent vous aider.